



Pour la Cité humaine - Les Droits du piéton

7, rue Major Martin – 69001 LYON

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

Le 10 mars 2021

Pierre RAUZADA
Président

pierre-henri.rauzada@orange.fr
www.pietons69.e-monsite.com

Objet : en finir avec le capharnaüm partie ouest de la rue Sainte-Catherine.

Déplacements & Stationnement – Fiche N°64

A l'attention de monsieur Jean-Christian MORIN
Adjoint à la Maire du 1er Adt

Monsieur,

Lors de notre visite de terrain du 4 février dernier, il n'a vraiment pas été difficile de constater le véritable capharnaüm qui existe depuis des années et des années dans la partie ouest de la rue Sainte-Catherine. De plus, cette portion de rue est très défavorable aux piétons alors qu'ils sont très nombreux en période « normale », à savoir hors Covid 19.

Je vous écris donc ce jour pour exprimer nos demandes quant à cette portion de rue.

1/ Un capharnaüm total

A-t-on déjà vu sur Lyon une petite rue aussi complexe que celle -ci ? C'est pourtant la situation :

→ rue Terme / rue Sainte-Catherine, un sens ouest – est de circulation qui débouche à peine quelques mètres plus loin sur un sens interdit au droit de l'entrée charretière devant le 2 de la rue !!

→ rue Sainte-Marie des Terreaux / rue Sainte-Catherine, un sens est – ouest qui permet de rejoindre la rue Terme, et une aire de livraisons occupée la plupart du temps par des véhicules de particuliers.

→ des trottoirs nord et sud plutôt étroits, peu confortables, face au flux important de piétons dans un micro-quartier à vie diurne et nocturne très dense.

2/ Supprimer toute la voie sud pour véhicules

Nous demandons **la suppression totale de toute la voie sud**, à savoir la suppression de la circulation ouest – est, ainsi que l'aire de livraison puisqu'il en existe une très grande vraiment toute proche rue Sainte-Marie des Terreaux / place des Terreaux.

Bien sûr, la circulation est – ouest sera conservée pour permettre aux véhicules sortant du grand parking des Terreaux de pouvoir rejoindre les rues Terme et de La Martinière.

3/ Elargir le trottoir sud et le protéger

Toute la voie sud supprimée, nous demandons **l'élargissement très net du trottoir sud et sa protection indispensable par des barrières discontinues.**

Dans l'espoir que vous donnerez un avis favorable à ces demandes, je vous adresse, Monsieur l'Adjoint, mes sincères salutations.

M. Pierre RAUZADA

Copie pour information :

- M. Valentin LUNGENSTRASS / Adjoint au Maire de Lyon
- M. Norbert KELLER-MAYAUD / Ville de Lyon - DDU
- M. Sylvain JOURDAN / Mairie 1er Adt
- Le Progrès-Quartiers

**Un sens ouest – est de circulation qui débouche sur un sens interdit quelques mètres plus loin !!
De plus, cette voie sert constamment pour le stationnement alors que le panneau circulaire indique
une interdiction de stationner et même de s'arrêter !**



**Une aire de livraison qui sert surtout aux véhicules de particuliers. Or, il y en a une autre toute proche,
rue Sainte-Marie des Terreaux / place des Terreaux. Celle-ci n'est donc pas indispensable.**

